

**2012/4329 - Attribution de subventions pour un montant de 27 954,58 euros à l'Union des Commerçants et Artisans de Monplaisir (UCAM) pour le cofinancement du poste de chef de projet FISAC de l'opération urbaine 8ème et approbation de deux avenants à des conventions ayant trait à ce dispositif** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 26/03/2012, p. 0621)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

**Mme FONDEUR Marie-Odile**, rapporteur : Avis favorable de la Commission.  
Je tiens à souligner le dynamisme de ces deux associations.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)